

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : entre progrès et résistances

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 17 avril 2014

Le 5 avril 2014, Anne Hidalgo a été élue Maire de Paris. Le 15 avril 2014, Valérie Rabault a été élue Rapporteuse générale du budget à l'Assemblée nationale. Dans les deux cas, c'est la première fois que des femmes sont élues à ces fonctions stratégiques. Alors que la France célèbrera le 21 avril prochain le 70^e anniversaire du droit de vote des femmes, le Laboratoire de l'égalité se félicite de ces avancées en termes d'égalité femmes-hommes dans la sphère publique, même si ces deux citadelles conquises par des femmes de talent ne doivent pas faire oublier que seules 13% des maires et 27% des député-es sont des femmes !

C'est pourquoi des efforts significatifs doivent encore être faits pour parvenir à une égalité réelle entre les femmes et les hommes. En ce sens, le projet de loi pour l'égalité femmes-hommes que le Sénat examine aujourd'hui en deuxième lecture, propose des mesures concrètes pour faire progresser l'égalité. La vigilance s'impose pour éviter tout retour en arrière.

Le Laboratoire de l'égalité soutient notamment l'amendement des députés qui vise à interdire le licenciement des jeunes pères dans les 4 semaines qui suivent la naissance de leur enfant. En effet, garantir les droits des pères tout comme ceux des mères est fondamental pour progresser dans l'égalité d'implication des femmes et des hommes dans la sphère familiale.

Le Laboratoire soutient les dispositions initialement prévues, visant à instaurer la parité des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration des entreprises publiques. Si des dispositions ont déjà été prises au sein des entreprises privées, l'Etat doit montrer l'exemple !

Enfin, quand on connaît le poids des stéréotypes sexistes dans la construction des inégalités (cf. notre brochure, « les stéréotypes, c'est pas moi c'est les autres ! »), il est indispensable de conserver dans le texte définitif de la loi, l'obligation de formation à l'égalité des élèves des écoles de journalisme et des écoles d'art ainsi que la mise en place d'un observatoire, rattaché au Ministère de la culture et de la communication, pour suivre et veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les institutions publiques de production et de diffusion.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredeegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredeegalite.org / [@Laboegalite](https://twitter.com/Laboegalite)